

Madame la Ministre,

Devant la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, nous sommes inquiets quant à la logique comptable sur laquelle reposent vos décisions.

Nous faisons partie des nombreux établissements sortant de l'éducation prioritaire sans avoir été consultés au préalable ni qu'il y ait un plan de sortie prévu. Les promesses faites par l'Inspection Académique de Seine et Marne d'un accompagnement de sortie progressive ne nous convainquent pas.

L'Inspection Académique de Seine et Marne nous propose une prise en compte des spécificités de nos établissements en redéfinissant les typologies. Ainsi, notre isolement géographique et culturel serait reconnu... Deux interrogations demeurent cependant : quand cette reconnaissance sera-t-elle effective en sachant que la sortie progressive de l'éducation prioritaire se fait sur les trois prochaines années. Et quels moyens (financiers, humains...) seront alloués à ces établissements particuliers, notamment dans des moments où nos dirigeants nous parlent de réductions budgétaires ?

Auriez-vous oublié que l'éducation était un des engagements majeurs du candidat Hollande ?

Pour nous, c'est un délaissement : l'Etat se désengage des zones les plus reculées renvoyant dos à dos les zones urbaines et les zones rurales.

Impression renforcée par le choix de vos critères essentiellement urbains (critère de ZUS) excluant d'emblée nos établissements.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations les plus distinguées.

Les personnels du collège Jacques Prévert, Lorrez-le-Bocage-Préaux (77)